



Objectifs et modalités

« Accompagnement des Plateformes mutualisées et ouvertes

en Nouvelle-Aquitaine 2026-2027 »

*Modalités de soumission,
de sélection et de financement*

Les coordinateur-rices de projets doivent impérativement lire dans le détail les informations contenues dans ce document.

TABLE DES MATIERES

CONTEXTE	3
I. CADRE GÉNÉRAL	4
I.1 OBJECTIF	4
I.2 CRITERES	4
I.3. BÉNÉFICIAIRES	4
I.4. OBJET DU FINANCEMENT	5
I.5. MODALITÉS DE FINANCEMENT	5
I.6. CALENDRIER.....	5
I.7. PROCÉDURE	6
I.7.1. Accompagnement au montage du projet.....	6
I.7.2. Critères de sélection	7
I.7.3. Portage des projets.....	10
I.7.4. Dépôt du projet sur la plateforme Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine par les référents Recherche et Plateformes des Etablissements après échanges et validation par la Direction Recherche Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie.....	11
I.7.5. Evaluation des projets	12
I.7.6. Communication	12
II. VOS CONTACTS	14
II.1 Vos référent·e·s établissements.....	14
II.2 : Centres de transfert de Nouvelle-Aquitaine (liste non exhaustive)	15
II.3 Liste indicative de clusters et de pôles de compétitivité de Nouvelle-Aquitaine	17
II.4 : Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle.....	18
II.5. Vos contacts Région Nouvelle-Aquitaine	18
Documents fournis lors des échanges préalables.....	19

CONTEXTE

Cheffe de file du soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur sur son périmètre territorial, la Région Nouvelle-Aquitaine exerce cette compétence dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI)¹.

Construit en concertation pour définir des orientations partagées avec les acteurs du territoire, en particulier les collectivités territoriales et leurs groupements, **le SRESRI Nouvelle-Aquitaine, voté en mars 2018, traduit la volonté de la Région d'assurer un développement durable et équilibré de l'ensemble du territoire par l'innovation, la créativité et la solidarité**. La Région Nouvelle-Aquitaine a par ailleurs voté son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) en mars 2020, son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) en juin 2022 puis les axes stratégiques de la politique scientifique du Conseil régional en octobre 2022², appuyant plusieurs priorités thématiques fortes qui soulèvent des enjeux scientifiques majeurs, des verrous technologiques clés, ainsi que des questions sociales relatives à l'appropriation et la mise en œuvre des transitions.

À travers ces orientations, la Région Nouvelle-Aquitaine promeut une société de la connaissance, par la mobilisation des savoirs et savoir-faire scientifiques pour favoriser l'innovation, susciter la créativité de tous les acteurs régionaux, afin de répondre aux enjeux de notre temps :

- **Relever les grands défis sociétaux** en matière de transitions écologiques et énergétiques, de santé et de résilience des territoires, tels qu'identifiés à tra vers les six ambitions de la **feuille de route Néo Terra** : reconstituer les ressources naturelles pour l'avenir, ancrer les solidarités au cœur des transitions, accélérer les transitions agroécologiques et alimentaires, innover pour une économie responsable et décarbonisée, se déplacer et habiter dans des territoires adaptés aux changements climatiques, prévenir et soigner par une approche unifiée de la santé des écosystèmes.
- **Participer au renforcement de la souveraineté territoriale et à la réindustrialisation** en favorisant l'innovation responsable des filières économiques grâce à la recherche et au transfert technologique comme non technologique.
- **Repositionner l'Humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement régional** afin d'amorcer collectivement les transitions environnementales, numériques, sociales et territoriales dans une société plurielle, créative et en bonne santé.

¹ www.nouvelle-aquitaine.fr

² [Une nouvelle stratégie scientifique et technologique \(nouvelle-aquitaine.fr\)](http://Une nouvelle stratégie scientifique et technologique (nouvelle-aquitaine.fr))

I. CADRE GÉNÉRAL

La Région souhaite accompagner les Organismes Publics de Recherche et les Etablissements Publics d'Enseignement Supérieur et de Recherche dans le développement de plateformes mutualisées et ouvertes. L'accompagnement de ces plateformes contribue ainsi, en cohérence avec d'autres dispositifs, à la mise en œuvre de la politique régionale de l'Enseignement Supérieur-Recherche. Cela vient également conforter la politique régionale face aux défis sociaux et environnementaux à relever.

I.1 OBJECTIF

Cet accompagnement vise à favoriser l'installation **d'équipements partagés** au sein des équipes ou communautés de recherche, pour la réalisation de programmes de recherches et **accessibles directement aux acteurs socio-économiques** (par le biais notamment de temps d'utilisation dédiés, de formation, de prestations, etc.). - **ou à travers des projets de RDI collaboratifs** avec les structures de transfert de technologie, ainsi que les entreprises et les filières régionales.

I.2 CRITERES

Le projet doit viser à :

- Développer un **outil partagé de recherche** (plateforme)
- Renforcer les **compétences** d'une plateforme existante
- **Renforcer l'ouverture** d'une plateforme aux acteurs économiques

La Région sera à la fois attentive à la dimension inter-établissement des projets et à l'implication concrète des partenaires du monde socio-économique, notamment les cellules de transfert de technologie, les centres de transfert technologiques et méthodologiques, les fédérations professionnelles et les entreprises.

I.3. BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires du présent dispositif sont exclusivement **les organismes publics de recherche, les établissements publics d'enseignement supérieur et les établissements d'enseignement supérieur consulaires (hors écoles de commerce)**, évaluées par le HCERES et implantés sur le territoire de la Région Nouvelle-Aquitaine.

La liste exhaustive des établissements et organismes pouvant émerger à ce dispositif figure au chapitre « II. Vos contacts » du présent document.

I.4. OBJET DU FINANCEMENT

- **Investissements** (équipements scientifiques et technologiques)
- **Allocation post-doctorale**: frais de rémunération (salaires et charges) d'un jeune chercheur en contrat post doctoral (titulaire d'un doctorat depuis moins de 3 ans, CDD) pour le lancement des activités de recherche liées aux nouveaux équipements de la plateforme, d'une durée maximale de 12 mois sous réserve qu'elles soient terminées au 31/12/2028 maximum. Une attention particulière sera portée à la concomitance de l'arrivée du chercheur post doctorant et l'installation de l'équipement
 - > une allocation par projet
- **Dépenses d'aménagement immobilier spécifique en lien direct avec l'objet du projet**, notamment les dépenses nécessaires à la mise en service des équipements demandés

Les dépenses liées à la mise en œuvre de marchés publics (publicité, etc.), les frais de gestion et les frais de formation des chercheurs ne sont pas éligibles.

I.5. MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les projets pourront être financés sur fonds Région ou Feder sous réserve des capacités budgétaires de la Région et des fonds Feder.

Le taux d'intervention pourra varier entre 50% et 100% d'une assiette de dépenses éligibles en fonction de la nature du projet et de la capacité des établissements porteurs à en suivre les activités dans le temps (RDI³). La méthodologie et les documents correspondants vous seront communiqués lors des échanges préalables de présentation de votre projet à la Région.

Le dimensionnement des projets déposés dans le cadre du présent dispositif « Accompagnement des Plateformes Mutualisées et Ouvertes en Nouvelle-Aquitaine – 2026-2027 » se positionne de façon complémentaire à celui des infrastructures de recherche accompagnées dans le cadre de l'AAP Recherche et du Contrat de Plan Etat-Région.

I.6. CALENDRIER

Le dispositif est ouvert à compter du 16/10/2025 jusqu'au 31/12/2027.

Le **dépôt des dossiers de demande de subvention se fait au fil de l'eau** durant cette période (cf 1.7 procédure).

Aucun document d'engagement de l'établissement pour le démarrage du projet (signature de devis, lancement de la procédure de commande publique) ne doit avoir été signé avant saisine officielle de la demande.

³ Régime cadre exempté de notification n°SA 111723 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation (RDI) pour la période 2024-2026

1.7. PROCÉDURE

- 1 • Contacts par mail via adresse générique entre le chercheur, l'établissement (service administratif et financier) et le service Recherche et Transfert de Technologie de la Région pour la présentation du projet
- 2 • Après présentation du projet, dépôt par mail via adresse générique d'une fiche de saisine complétée, datée et signée par le responsable d'établissement auprès des coordinateurs Région + éléments nécessaires pour instruction Région et analyse CCES + prévisionnel monitoring des activités
- 3 • Demande de compléments le cas échéant
- 4 • Instruction par la Direction de la Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie et transmission du dossier au CCES pour avis consultatif
- 5 • Go pour dépôt officiel de la demande dans le portail MDNA
- 6 • Finalisation de l'instruction
- 7 • Présentation du projet en Commission Permanente ou en Instance de Consultation Partenariale (ICP) des Fonds Européens
- 8 • Etablissement de la convention / signature / paiements des acomptes et solde / audits éventuels

1.7.1. Accompagnement au montage du projet

Le(s) chercheur(s) **et** l'établissement contactent la Direction Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie (DRESTT) par mail à l'adresse générique aap-plateformes@nouvelle-aquitaine.fr pour présenter le(s) projet(s) de plateforme(s).

A l'issue des échanges comportant la co-construction du projet, la DRESTT proposera l'ingénierie financière adaptée au projet.

Elle transmettra ensuite à l'établissement le **modèle de fiche de saisine**, ainsi que **le dossier de présentation spécifique à l'accompagnement des plateformes** comprenant notamment un explicatif sur l'intérêt scientifique du projet, ses retombées économiques, environnementales ou sociétales, l'insertion de la plateforme au sein des écosystèmes d'innovation régionaux, **le plan de financement de la plateforme détaillé** (modèle économique permettant son bon équilibre en dépenses et ressources comme les subventions, prestations, offres de services...), et les documents relatifs à la **définition du périmètre de l'infrastructure de recherche et au monitoring prévisionnel des activités économiques et non économiques**.

Dans le cas d'une mobilisation de **fonds FEDER**, des précisions sur la procédure vous seront apportées lors des échanges préalables sur le projet avec la DRESTT.

L'ensemble de ces documents, rédigés en français, datés et signés devront être retournés par mail à l'adresse générique aap-plateformes@nouvelle-aquitaine.fr

La fiche de saisine comprend :

- l'identification du porteur de projet (bénéficiaire de l'aide)
- l'intitulé et une description synthétique du projet
- sa localisation
- le planning de réalisation prévisionnel
- le plan de financement envisagé en dépenses et en ressources
- un argumentaire sur l'effet levier de l'aide demandée

I.7.2. Critères de sélection

A réception des éléments ci-dessus, la DRETT évaluera les projets en fonction de :

A/ leur potentiel de mutualisation, leur ouverture vers le monde socio-économique, leur insertion dans les écosystèmes régionaux et des retombées attendues à travers les programmes de recherche, d'innovation collaborative, les formations ou les prestations proposées.

Le modèle économique de la plateforme accueillant les équipements est un critère prérequis pour la pré-instruction du dossier de candidature au présent accompagnement. Le plan de financement doit être équilibré pour l'investissement et pour l'exploitation à moyen/long terme.

Les critères suivants structurent l'évaluation des projets :

- **Contexte scientifique et historique du projet** de plateforme ou d'équipement complémentaire d'une plateforme existante
- **Insertion de la plateforme dans les écosystèmes** de recherche et d'innovation :
 - Complémentarité avec les équipements structurants existants en Région ou opportunité de favoriser l'émergence de nouvelles recherches ;
 - Adéquation avec les filières économiques et les enjeux spécifiques de la Région.
- **Modèle économique de la plateforme**
 - Pertinence de l'organisation et des méthodologies prévues pour l'installation et la gestion de la PFMO ;
 - Adéquation entre les objectifs du projet et les besoins identifiés ;
 - Réalité des financements obtenus (investissement et fonctionnement) et de la participation des acteurs socio-économiques ;
 - Viabilité de l'outil au regard du modèle économique présenté.

- **Pertinence de la gouvernance**
 - Adéquation des instances de gouvernance avec les activités et les objectifs de la plateforme ;
 - Association des acteurs socio-économiques régionaux dans le schéma de gouvernance ;
 - Qualité du plan de communication et capacité à rendre attractives les activités de la PFMO.
- **Retombées économiques et/ou sociales pour le territoire régional**
 - Perspectives d'applications des projets menés sur la plateforme, en réponse à des enjeux économiques et sociétaux ;
 - Contribution de l'outil à l'innovation pour les filières régionales ou au ressourcement des politiques régionales (intérêts des acteurs pour ce projet) ;
 - Participation directe ou indirecte à la mise en place et à l'exploitation des équipements par les acteurs socio-économiques régionaux (notamment industriels) ;
 - Implication financière des partenaires régionaux.
- **Diffusion des sciences vers le grand public.** Dans le cadre de l'exploitation des équipements soutenus, il sera demandé aux porteurs de projets de mettre en place ou de contribuer à des actions spécifiques de diffusion des sciences vers le grand public.

Les Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle⁴ pourront être sollicités pour développer des actions originales. Ces propositions d'actions devront être décrites dans le dossier de demande.

La DRETT saisira par mail le **Comité de Coordination des Expertises scientifiques (CCES) créé par la Région** pour un avis consultatif.

De plus, **les projets proposés devront identifier et préciser s'ils contribuent à l'une des ambitions retenues dans la feuille de route régionale Néo Terra et de quelle manière.**

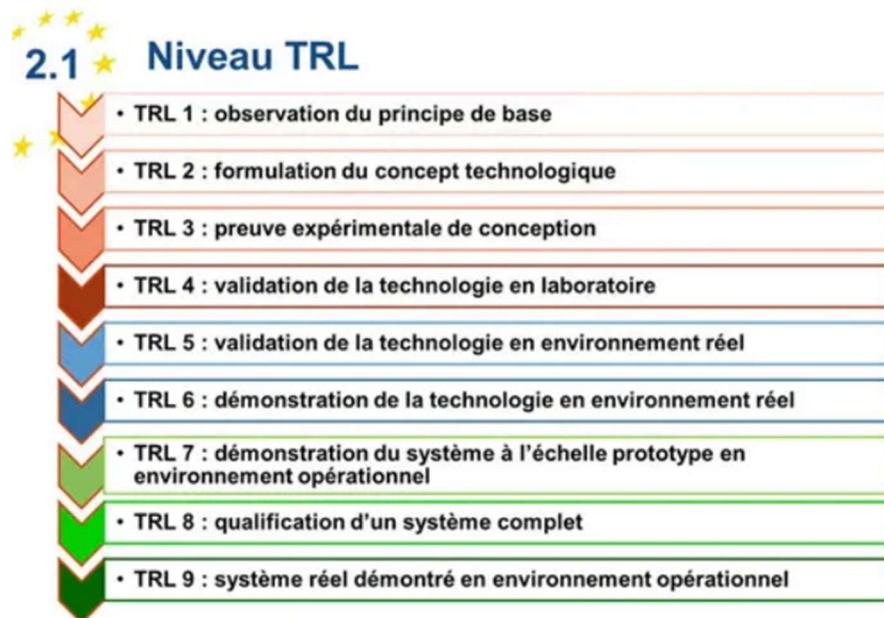
⁴ La liste des CCSTI est disponible en II.4

B/ leur adéquation avec des critères complémentaires dans le cas d'un accompagnement sur fonds européens FEDER

Les projets devront impérativement :

- **Contribuer à l'une des thématiques de spécialisation intelligente listées ci-dessous (smart specialisation ou S3).** Il sera demandé de préciser en quoi ils répondent aux besoins des entreprises du territoire.
 1. actions transversales (écosystème d'innovation : transfert de technologie, accompagnement à la création d'entreprises, intelligence économique...)
 2. agriculture-agroalimentaire
 3. santé, silver économie et bien-être
 4. chimie et matériaux
 5. photonique et hyperfréquences
 6. mobilités terrestres : automobiles véhicules, industrie ferroviaire
 7. aéronautique, spatial, défense
 8. numérique
 9. industries électroniques
 10. énergies : productions, stockage-batteries, hydrogènes
 11. construction durable
 12. cuir, luxe, textile et métiers d'art
- **Être réalisés physiquement et financièrement avant le 31/12/2028** (livraison, facturations acquittement réalisés) – demande de solde faite via MDNA Feder le **31/03/2029 au plus tard.**
- **Exclure le TRL 1 des activités des équipements à financer et présenter une méthodologie pour la traçabilité et la vérification des niveaux de TRL** conformément aux documents fournis par la Direction de la Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie lors des échanges préalables de présentation et co-construction du projet. Pour rappel, l'échelle TRL-pour Technology Readiness Level, mise au point par la NASA et utilisée par la Commission Européenne, est un système de classification du niveau de maturité d'une technologie dans une perspective d'intégration de cette technologie sur le marché.

Le TRL 1 correspond à l'émergence de l'idée et à l'observation des principes de base de la technologie - cf schéma ci-après :



Échelle des TRL publiée sur le site Horizon 2020 du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

I.7.3. Portage des projets

Un projet peut associer un ou plusieurs établissements bénéficiaires. Il peut se composer de différents **dossiers de demande d'aide d'investissement** formalisés par les différents établissements.

Chaque « sous projet » sera coordonné de manière obligatoire par un personnel titulaire et en activité au sein de l'établissement. Les personnels émérites ne peuvent coordonner de projets en réponse à ce présent accompagnement régional.

Pour chaque partenaire, les saisines préalables et les demandes de subvention complètes devront comporter une présentation commune globale du projet, ses objectifs, phases, résultats attendus et livrables, puis pour chaque partenaire une présentation fine des actions développées par chacun d'eux au sein du projet, résultats attendus et livrables. Le lien pour accéder à MDNA sera communiqué lors des échanges préalables de présentation du projet en fonction de l'ingénierie financière proposée.

Dans le cadre de ces projets **multi-bénéficiaires**, un **financement** pourra être alloué à **chacun d'entre eux**. La Région mettra en œuvre une convention avec chacun des bénéficiaires du projet, **aucun reversement entre bénéficiaires n'est donc autorisé**.

I.7.4. Dépôt du projet sur la plateforme Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine par les référents Recherche et Plateformes des Etablissements après échanges et validation par la Direction Recherche Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie

A l'issue de la pré-instruction du projet, **un accord sera alors donné à l'établissement par mail pour un dépôt officiel des demandes de subvention via la plateforme de dépôt Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine MDNA.**

Seul l'établissement est habilité à soumettre le(s) projet(s) à la Région Nouvelle-Aquitaine via la plateforme **une fois que les échanges entre la Direction Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de Technologies et l'établissement porteur (chercheur et service administratif) ont eu lieu.**

Les modalités détaillées de soumission en ligne des projets sont précisées dans une documentation *ad hoc* accessible depuis le Guide des Aides pour les financements Région et directement sur la Plateforme MDNA pour un financement FEDER.

Tous les projets doivent avoir été préalablement validés par les instances idoines de l'établissement de recherche (conseil scientifique, etc.) auquel est rattaché le coordinateur de projet.

Le projet soumis via la plateforme dématérialisée « Mes Démarches en Nouvelle-Aquitaine » doit comprendre :

- l'identification du porteur de projet
- l'identification du projet
- la description générale du projet, ses objectifs, les moyens mis en œuvre pour sa bonne réalisation
- le plan de financement en dépenses et en ressources
- ses dates de réalisation prévisionnelle
- ses indicateurs de réalisation et de résultats
- la justification du rattachement du projet aux principes horizontaux (égalité entre les hommes et les femmes, égalité des chances et non-discrimination, développement durable)
- l'engagement du porteur à respecter les droits fondamentaux
- la déclaration d'absence de conflit d'intérêt (attestation dématérialisée directement via la plateforme)
- les pièces justificatives associées (dont délibération du conseil scientifique, du conseil d'administration...)

Des éléments complémentaires pourront être demandés en cours d'instruction par le service instructeur par mail (dont décision des cofinancements le cas échéant), ils devront être fournis par retour mail.

I.7.5. Evaluation des projets

L'ensemble des projets est soumis à une instruction conduite par la Direction Recherche, Enseignement Supérieur et Transfert de Technologie du Pôle Développement Economique et Environnemental de la Région Nouvelle-Aquitaine. Un avis consultatif des référents scientifiques du CCES (Comité de Coordination des Expertises Scientifiques) sera également sollicité sur la pertinence des équipements et des activités envisagées et au regard notamment de leur complémentarité avec les infrastructures existantes localement ou au plan régional.

La décision de soutien financier est prise par les élus de la Commission Permanente dans le cas d'un soutien sur fonds Région, et/ou par le Président de la Région après programmation en Instance de Consultation Partenariale dans le cas d'un accompagnement par des fonds européens FEDER. Les décisions sont ensuite notifiées aux établissements, ainsi qu'aux coordinateurs de projet.

I.7.6. Communication

Toute information, publication ou communication sur les projets bénéficiant du soutien régional doit impérativement répondre aux exigences suivantes :

- Apposition du logo de la Région Nouvelle-Aquitaine⁵ sur tout document physique ou support numérique dédié au projet (posters, rapports, sites internet...).
- Apposition du logo de la Région Nouvelle-Aquitaine, adhésif ou autres types de marquage permanent, sur les équipements scientifiques acquis avec une participation régionale.
- Mention du nom du projet et du soutien régional dans toute publication scientifique ou rapports valorisant les résultats (ex. : « La plateforme XX bénéficie du soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine »).

Dans le cas d'une mobilisation de fonds européens FEDER :

La publicité de l'Union européenne est une obligation réglementaire destinée à assurer la notoriété et la transparence de l'intervention de l'Europe en région : le non-respect de cette obligation peut conduire à l'annulation ou le reversement de la subvention européenne.

⁵ L'ensemble des supports de communication de la Région (logotypes, charte graphique) sont accessibles sur cette page du site internet de la www.nouvelle-aquitaine.fr.

En tant que bénéficiaire d'une subvention européenne vous devez rendre visible l'intervention de l'Union européenne **pendant et après** la réalisation du projet. Cette obligation s'impose dès le premier euro de financement attribué quel que soit le projet.

Une notice spécifique pour le fonds FEDER qui détaille de façon précise et simplement les modalités à remplir pour satisfaire à cette obligation est mise à votre disposition sur le site de l'Europe en Nouvelle-Aquitaine.

Vous y trouverez également le logo de l'Union Européenne à télécharger ainsi que le bloc-marque Europe/Région.

Vous devez conserver la preuve du respect de cette obligation de communication (photo ou tout autre support adapté) : elle vous sera demandée lors du paiement de la subvention et en cas de contrôle ultérieur.

II. VOS CONTACTS

II.1 Vos référent·e·s établissements

Les établissements de recherche et d'enseignement supérieur pouvant bénéficier d'un soutien au titre du présent accompagnement ont désigné un·e (ou des) référent·e(s) pour vous accompagner dans la conception et la gestion de la transmission des projets (cf. liste exhaustive ci-dessous). **Ces référent·e·s doivent constituer votre premier contact en vue du dépôt d'un projet.**

Établissement	Référent.e AAP	Messagerie
Bordeaux INP	Stéphanie CLÉMENT (Volets Recherche et PFMO)	stephanie.clement@bordeaux-inp.fr
Bordeaux Sciences Agro	Marie-Pierre ELLIES	marie-pierre.ellies@agro-bordeaux.fr
BRGM	Cécile LE GALL	c.legall@brgm.fr
BRGM	Jean-Christophe AUDRU	jc.audru@brgm.fr
CEA (CESTA)	Delphine POQUET	delphine.poquet@cea.fr
CNRS Aquitaine	Sylvie WAZYDRAG Charlotte LAIZET	Sylvie.wazydrag@cnrs.fr Charlotte.laizet@cnrs.fr
CNRS Limousin Poitou Charente	Marie AUROUSSEAU Johan RAVEAU	marie.aurousseau@cnrs.fr johan.raveau@cnrs.fr
ENSAM Bordeaux	Xavier AUBARD	xavier.aubard@ensam.eu
ENSAP	Anne-Marie LE GUEVEL Murielle CHARTON Sandra NAUD	anne-marie.leguevel@bordeaux.archi.fr murielle.charton@bordeaux.archi.fr sandra.naud@bordeaux.archi.fr
ESTIA	Nadine COUTURE	n.couture@estia.fr
IFREMER	Patricia THIBAULT-PRALIN	patricia.thibault@ifremer.fr
INRAE Nouvelle-Aquitaine- Bordeaux	Florence BIANCIOTTO-LECOQ	florence.bianciotto-lecoq@inrae.fr
INRAE Nouvelle-Aquitaine- Poitiers	Katia Toussaint Thibaudeau	katia.toussaint-thibaudeau@inrae.fr
INRAE Nouvelle-Aquitaine- Poitiers	Amandine VOGT	amandine.vogt@inrae.fr
INRIA Bordeaux Sud-Ouest	Sylvie DUHOT	sylvie.duhot@inria.fr
INSERM Nouvelle-Aquitaine	Jérémy BONNASSIES	gpre.bordeaux@inserm.fr
Institut d'Optique (IOGS- LP2N)	Marcel ELLA EBANE	partenariats@institutoptique.fr
ISAE-ENSMA	Jacques BOREE	jacques.boree@ensma.fr
La Rochelle Université	Jean-Marc WALLET	jean-marc.wallet@univ-lr.fr
La Rochelle Université	Lucie VAUCEL	lucie.vaucel@univ-lr.fr
La Rochelle Université	Mathilde LOURDIN	Mathilde.lourdin@univ-lr.fr
Sciences Po Bordeaux	Marie-Ange RESANO	m.a.resano@sciencespobordeaux.fr
Université Bordeaux Montaigne	Karine ABADO (Volets Recherche et PFMO)	projets-recherche@u-bordeaux- montaigne.fr
Université de Bordeaux	Pierrette WYSS - coordination (Volets Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr

Université de Bordeaux	Camille LAVERGNE (Volets Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux	Pariphone BANOUVONG (Volets Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux	Claire THOMAS (Volets Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux	Simon CAILLET (Volets Recherche & PFMO)	aap-region@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux	Marie DERAMAT (Volet PFMO)	soutien-projets.mapi@u-bordeaux.fr
Université de Limoges	Armelle CUISINIER (volets Recherche et PFMO)	aapregion-recherche@unilim.fr
Université de Pau et des Pays de l'Adour	Julie CHARAIRE (Volets Recherche et PFMO)	julie.charaire@univ-pau.fr
Université de Poitiers	Julien GAILLARD (volets Recherche et PFMO)	julien.gaillard@univ-poitiers.fr
Université Gustave Eiffel	Abdelmename HEDHLI	abdelmename.hedhli@univ-eiffel.fr

II.2 : Centres de transfert de Nouvelle-Aquitaine (liste non exhaustive)

Raison sociale	Secteur d'activité	THEMATIQUE	Mail
AGIR	Agro-alimentaire (produits sucrés)	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	contact@agir-crt.com
AGROTEC	Agro-alimentaire (qualité et transformation des végétaux)	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	contact@agrotec-France.com
ALPHANOV	Développement de sources et procédés laser	PHOTONIQUE	info@alphanov.com
APESA	Transition écologique (économie circulaire, transition énergétique)	ENVIRONNEMENT	contact@apesa.fr
ARRDHOR-CRITT Horticole	Ingénierie horticole et génie végétal	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	contact@critt-horticole.com
CANOE	Formulation et mise en forme des composites/polymères	MATERIAUX	magro@plateforme-canoe.com
CATIE	Numérique, électronique, robotique, IA	NUMERIQUE	d.depeyras@catie.fr
CEA TECH - Aquitaine	1-Télé-robotique et CND, 2-intégration systèmes opto-électroniques, 3-fiabilité des systèmes énergétiques	MATERIAUX PROCÉDES IMAGERIE	olivier.redon@cea.fr
CISTEME	Centre d'Ingénierie des Systèmes en Télécommunications, Electromagnétisme et Electronique	NUMERIQUE	contact@cisteme.net

CITRA	Traitements de surface, (voie humide, projection thermique, dépôt sous vide) et caractérisation	PROCEDES	delahautemaison@citra-limousin.com
COMPOSITADOUR	Procédés robotisés de mise en œuvre des composites	MATERIAUX PROCEDES	f.sedeilhan@estia.fr
CRAIN Technologies	Centre de Recherche pour l'Architecture et les Industries Nautiques Poitou-Charentes	NUMERIQUE	contact@craintechnologies.com
CRITT INFORMATIQUE	Simulation numérique, réalité augmentée, mécatronique, robotique, interaction homme-machine	NUMERIQUE	info@critt-informatique.fr
CTMNC	Centre Technique de matériaux Naturels de Construction	MATERIAUX CONSTRUCTION	ctmnc@ctmnc.fr
CTTC	Centre de transfert sur les matériaux céramiques Matériaux et procédés de fabrication de céramiques	MATERIAUX PROCEDES	cttc@cttc.fr
CVA - Centre de Valorisation Agro-ressources	Eco-extraction de composés végétaux pour produits cosmétiques, alimentaires et thérapeutiques	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	malepeyre.cva@gmail.com
FCBA	Forêt, cellulose, (bois & construction), ameublement	FORÊT BOIS CONSTRUCTION	construction@fcba.fr
IFTS	Techniques séparatives	PROCEDES	ifts@ifts-sls.com
INVENIO	Centre d'expérimentation des entreprises des filières fruits et légumes d'Aquitaine	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	p.gaillard@invenio-fl.fr
ITERG	Valorisation des oléagineux pour chimie verte, IAA, cosmétique, industries	AGRICULTURE/AGROALIMENTAIRE	iterg@iterg.com
NOBATEK/INEF4	Construction et réhabilitation durables	BATIMENT	contact@nobatek.com
TIPEE	Efficacité énergétique bâtiment, qualité de l'air intérieur	BATIMENT	christophe.philipponneau@plateforme-tipee.com

II.3 Liste indicative de clusters et de pôles de compétitivité de Nouvelle-Aquitaine

Raison sociale	Thématique / Filière	Site internet
AEROSPACE VALLEY (Pôle de compétitivité)	FILIERE AEROSPATIALE	https://www.aerospace-valley.com
AGRI SUD-OUEST INNOVATION (Pôle de compétitivité)	AGRI/AGRO	https://www.agrisudouest.com/
Alliance Innovation Santé (ALLIS-NA)	SANTE	https://allis-na.fr/
ALPHA Route des Lasers (Pôle de compétitivité)	LASER/RF/NUMERIQUE	https://www.alpha-rlh.com/fre
AQUI O THERMES	THERMALISME	https://www.aquiothermes.fr/
AQUITAIN CHIMIE DURABLE	CHIMIE	https://www.aquitainechimiedurable.fr/
AQUITAIN ROBOTICS	ROBOTIQUE	https://www.aquitaine-robotics.com/
ATLANPACK	FILIERE EMBALLAGE	https://www.atlanpack.com
BORDEAUX GAMES	NUMERIQUE/JEU VIDEO	https://bordeauxgames.com/
CLUSTER COMPOSITE NOUVELLE-AQUITAINE	MATERIAUX COMPOSITES	https://cluster-composite.com/
CLUSTER TIC SANTÉ (Digital Aquitaine)	NUMERIQUE/SANTE	https://www.dataquitaine.com/DA/do_mex-digital-aquitaine-tic-sante
COSMETIC VALLEY	PARFUMERIE COSMETIQUE	https://www.cosmetic-valley.com
ENTER	Excellence Numérique au service des Transitions Environnementales et Responsables	https://pole-enter.org/
EUROSIMA - European Surf Industry Manufacturers Association	GLISSE/SURF	https://www.eurosima.com/
Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine	SILVER ECONOMIE / SANTE	https://gerontopole-na.fr
GIPSO - Groupement des industries pharmaceutiques du Sud-Ouest	INDUSTRIE PHARMACEUTIQUES/SANTE	https://www.gipso.org
INNO'VIN	FILIERE VITI-VINICOLE	https://innovin.fr/
INVIVOLIM	MÉDICAL, BIOTECHNOLOGIQUE ET COSMÉTIQUE	https://www.invivolim.fr/
ODEYS - Cluster Construction et aménagement durables	CONSTRUCTION DURABLE	https://www.odeys.fr/
POLE ALIMENTS & SANTE	AGROALIMENTAIRE/SANTE	https://www.pole-aliments-sante.com
POLE AVENIA (Pôle de compétitivité)	ENERGIE / GEOSCIENCES	https://www.pole-avenia.com/fr
POLE EUROPEEN DE LA CERAMIQUE	MATERIAUX	https://www.cerameeurop.com/
POLYMERIS	CAOUTCHOUCS, PLASTIQUES ET COMPOSITES	https://www.polymeris.fr/
RESEAU DU DISPOSITIF MEDICAL EN NOUVELLE-AQUITAINE (RDM-NA)	BIOMATERIAUX ET DISPOSITIFS MEDICAUX	http://rdm-na.fr/
RESO'CUIR NOUVELLE-AQUITAINE	FILIERE CUIR	https://resocuir.fr/

SO HORSE	FILIERE EQUINE	http://www.so-horse-alliances.com/
SOLTENA	TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES/DECHETS/EAU/BIODIV ERSITE	https://soltena.fr/
TOPOS	GEOLOCALISATION / MOBILITE INTELLIGENTE	https://topos-aquitaine.org/
XYLOFUTUR (Pôle de compétitivité)	FORET/BOIS	http://xylofutur.fr/

II.4 : Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle

Nom	Localisation	Nom	Prénom	Ville	Tél	Mail
CAP SCIENCES	Bordeaux	DUPIN	Raphaël	Bordeaux	07 85 36 57 54	Raphaël DUPIN R.DUPIN@cap-sciences.net
ESPACE MENDES France	Poitiers	HALL	Mariannig	Poitiers	06 86 38 87 85	Mariannig Hall mariannig.hall@emf.ccsti.eu
LACQ ODYSSE – Science Odyssée	Mourenx – Pau – Anglet	HASNAOUI	Saïd	Mourenx-Pau	06 64 57 26 98	Saïd Hasnaoui said.hasnaoui@ccsti6440.org
RECREASCIENCES	Limoges	DONEDA	Marie	Limoges	06 86 68 07 20	Marie DONEDA m.doneda@recreasciences.com
NACSTI	Région Nouvelle-Aquitaine	LAHITETE	Simon	Bordeaux	07 81 11 90 75	Simon LAHITETE s.lahitete@nacsti.fr

II.5. Vos contacts Région Nouvelle-Aquitaine

Pour tout renseignement complémentaire concernant **les modalités générales d'accompagnement des plateformes ouvertes et mutualisées**, mais également pour **toute question plus spécifique concernant le sujet et l'environnement du projet** (thématiques, priorités régionales, partenaires, co-financements, etc.), vous pouvez contacter la Direction de la Recherche, Enseignement supérieur et Transfert de technologies de la Région par courriel :

aap-plateformes@nouvelle-aquitaine.fr

Documents fournis lors des échanges préalables

Pour rappel, les documents suivants seront fournis par la DRETTT lors des échanges préalables de présentation et de co-construction du projet :

- ↳ Fiche de saisine préalable
- ↳ Dossier de présentation « Accompagnement des Plateformes Mutualisées et Ouvertes en Nouvelle-Aquitaine 2026-2027 »
- ↳ Budget de la Plateforme
- ↳ Notice bénéficiaire « infrastructure de recherche »
- ↳ Périmètre infrastructure de recherche et monitoring des activités
- ↳ Procédure dans le cas d'un financement sur Fonds Feder
- ↳ Dossier type demande FEDER issu de MDNA dans le cas d'une orientation vers des fonds FEDER (pour information car dossier de demande saisi directement dans MDNA)
- ↳ Lien pour saisie du dossier de demande dans MDNA